

leur aptitude au trône. Ce système, en effet, eut de bons résultats, et le trône fut occupé par une série de princes habiles, dignes de gouverner un peuple belliqueux et entreprenant.

Le titre de roi que les écrivains espagnols donnent aux premiers princes aztèques, fait place à celui d'empereur sous les derniers règnes. Il est probable que l'on a voulu indiquer par là la suprématie du roi des Aztèques sur les monarchies alliées de Tlapocan et de Tezcuco.

Au-dessous des princes de la famille royale étaient les nobles, qui possédaient la plus grande partie du territoire à titre de fiefs, d'une manière absolument analogue à ce qui existait en Europe au temps de la féodalité. Ainsi certains domaines gagnés à la pointe de l'épée, ou reçus en récompense de services publics, appartenaient sans réserve aucune à leurs possesseurs ; il leur était seulement défendu d'en disposer en faveur d'un plébéien. D'autres domaines n'étaient transmissibles qu'aux aînés mâles, et à leur défaut revenaient à la couronne. La plupart étaient soumis à l'obligation du service militaire. Les principaux chefs de Tezcuco étaient expressément obligés de soutenir le prince avec leurs vassaux armés, de fréquenter sa cour, de l'aider de leurs conseils. D'autres chefs étaient astreints à répa-

rer les bâtiments royaux, à maintenir l'ordre dans les domaines du souverain, à lui payer, par forme d'hommage, un tribut annuel de fruits et de fleurs. Ne croirait-on pas lire le code des lois qui régissait notre ancien système féodal ?

Les lois des Aztèques étaient enregistrées et exposées aux regards du peuple dans des peintures hiéroglyphiques. La majeure partie de ces lois, comme il arrive toujours chez tous les peuples dont la civilisation est imparfaite, regardait plutôt la sécurité des personnes que celle des propriétés. Les grands crimes contre la société entraînaient tous la peine capitale. Le meurtre même d'un esclave était puni de mort ; les adultères étaient lapidés comme chez les Hébreux. Le vol, suivant sa gravité, était puni par l'esclavage ou la mort. C'était un crime capital de reculer les bornes de la propriété de son voisin, d'altérer les mesures établies, et, pour un tuteur, de ne pouvoir rendre un compte exact des biens de son pupille. Toutes ces lois prouvent une équité dans les transactions, un respect des droits privés inséparables d'un grand progrès dans les voies de la civilisation.

Le mariage n'était qu'une institution civile, mais très respectée ; un tribunal était établi uniquement pour discuter les questions qui s'y rattachaient. Le divorce ne pouvait être obtenu que

par une sentence de ce tribunal, après une longue, sévère et minutieuse enquête. La plus remarquable portion du code aztèque est relative à l'esclave. La loi reconnaissait plusieurs sortes d'esclavages : les prisonniers faits à la guerre, qu'on réservait presque toujours pour les sacrifices ; les criminels, les débiteurs publics, les personnes qui par suite d'une extrême pauvreté renonçaient d'elles-mêmes à leur liberté. Ce renoncement volontaire s'explique par la douceur de l'esclavage chez les Aztèques. Le contrat de vente devait se conclure en présence d'au moins quatre témoins. Les services exigibles étaient déterminés par la loi avec la plus grande précision. L'esclave pouvait avoir sa propre famille, posséder des biens et même d'autres esclaves ; ses enfants étaient libres. Personne ne pouvait naître esclave au Mexique.

Tels sont les traits les plus frappants du code aztèque, qui s'appliquent aussi au code tezcucan, presque en tout point semblable au premier. Ce code, à peu d'exceptions près, est empreint de la sévérité, de la férocité même d'un peuple inculte, endurci par l'habitude des scènes de carnage, et comptant plus pour réformer le mal sur les moyens physiques que sur les moyens moraux. Et pourtant ce code atteste un profond respect pour certains grands axiomes de la morale.

Le grand but des institutions aztèques, celui où tendaient l'éducation et les honneurs publics, était la profession des armes. Au Mexique, ainsi qu'en Égypte, la caste militaire partageait avec la caste sacerdotale la plus haute considération. Le roi devait être un guerrier expérimenté. La divinité protectrice des Aztèques était le dieu de la guerre. Un des grands objets de leurs expéditions était de rassembler pour ses autels des hécatombes de captifs.

La question de la guerre était discutée dans un conseil tenu par le roi et les principaux nobles. Avant de la déclarer, les ambassadeurs allaient sommer l'ennemi de recevoir les dieux du Mexique et de payer le tribut accoutumé. Si l'ambassade ne réussissait pas, on envoyait alors un défi ou une déclaration de guerre. On demandait leurs contingents aux provinces conquises, toujours assujetties au service militaire comme au paiement des taxes, et l'armée royale, commandée d'ordinaire par le monarque en personne, se mettait en marche.

Les princes aztèques employaient les mêmes moyens que les monarques d'Europe pour exciter l'ambition de leurs sujets. Ils avaient établi différents ordres militaires avec des privilèges et des insignes particuliers. Le dernier des Montezuma avait institué trois de ces ordres militaires :

ceux des Princes, des Aigles et des Tigres. Les seigneurs décorés de l'un de ces ordres en portaient à la guerre les insignes sur leur armure. Par exemple les chevaliers du Tigre (jaguar) étaient tachetés comme leur patron. Il y avait en outre une sorte de chevalerie subalterne, qui était la plus humble récompense des exploits guerriers, et quiconque n'y parvenait pas n'avait le droit de porter aucun ornement sur ses armes ni sur sa personne. Les membres même de la famille royale étaient soumis à cette loi, qui nous rappelle un des usages des chevaliers chrétiens, celui de porter une armure tout unie et un bouclier sans devise tant qu'ils n'avaient pas accompli quelque prouesse.

Le costume des principaux guerriers était pittoresque et magnifique. Ils étaient vêtus d'un justaucorps de coton piqué, assez épais pour être impénétrable aux flèches. Ce vêtement était à la fois si léger et si utile, que les Espagnols l'adoptèrent. Les chefs les plus riches portaient quelquefois, au lieu de cette cotte de mailles en coton, une cuirasse composée de fines lames d'or ou d'argent. Ils jetaient par-dessus un manteau de plumes, magnifique tissu dans lequel ils excelaient. Leurs casques étaient quelquefois de bois sculpté, représentant la tête des animaux sauvages, et quelquefois d'argent, surmonté d'un

panache flottant de plumes variées et entremêlées de pierres précieuses et d'ornements d'or. Ils portaient aussi des colliers, des bracelets, des boucles d'oreilles des mêmes métaux précieux.

Leurs armées étaient divisées en corps de huit à dix mille hommes, et ces corps eux-mêmes en compagnies de trois à quatre cents, qui avaient chacune leur commandant. L'étendard royal ou grand étendard, espèce de long bâton auquel étaient fixées les armes de l'empire, l'aigle aux ailes déployées s'élançant sur un jaguar, avait assez de ressemblance avec le *signum* des Romains. Il était placé au centre de l'armée et porté par le général en chef. Tous les yeux des soldats étaient fixés sur ce drapeau, et sa perte entraînait sur-le-champ celle de la bataille¹.

La tactique des Aztèques était celle des nations chez qui la guerre, bien que devenue un métier, n'est pas encore élevée au rang de science. Ils avançaient en chantant, poussaient leurs cris de guerre, chargeaient vivement l'ennemi, faisaient aussi rapidement retraite, habiles à dresser des embuscades, à surprendre leurs adversaires, à toutes les escarmouches d'une guerre

¹ C'est ce qui arriva à la journée d'Otompan, lorsque Cortez s'empara de cette royale enseigne.

de partisans. Et cependant leur discipline attirait les éloges des conquérants espagnols. « C'était un beau spectacle, dit l'un d'eux, de les voir se mettre si résolument en marche et dans un ordre si admirable¹. »

Leur code militaire offre les mêmes traits de sévérité que leurs autres lois. La désobéissance aux ordres des chefs était punie de mort ; la même peine était encourue par le soldat qui quittait son drapeau pour attaquer l'ennemi avant que le signal fût donné. Un des derniers princes tezcucans, pleins de l'esprit de l'ancienne Rome, mit à mort deux de ses fils, après la guérison de leurs blessures, pour avoir violé cette dernière loi.

Des hôpitaux étaient établis dans les principales villes pour le traitement des malades et le refuge permanent des soldats estropiés. Les médecins et les chirurgiens qui dirigeaient les hôpitaux « étaient beaucoup plus honnêtes que ceux d'Europe, dit naïvement un vieux chroniqueur, car ils ne retardaient jamais la guérison pour augmenter leur salaire². »

Telle est la courte esquisse des institutions civiles et militaires des anciens Mexicains, esquisse imparfaite, du reste, en raison de l'in-

¹ Sahagun, *Hist. de Nueva-Espana*, lib. II, cap. xxvii.

² Torquemada, *Monarch. ind.*, lib. XII, cap. vi.

suffisance des ressources où il est possible de les puiser. Je pense toutefois en avoir assez dit pour prouver que la civilisation des races aztèque et tezcucane était bien plus avancée que celle des tribus errantes de l'Amérique du nord. Le degré de civilisation où l'on suppose qu'elles étaient parvenues d'après leurs institutions politiques, peut être comparé à celui des anciens Égyptiens, peuple avec lequel les Mexicains offrent, sur tant de points, des traits frappants de ressemblance.